



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 13/10/2025

Le féminisme domine le débat sur l'IVG, et c'est tant mieux !

Dans sa tribune publiée dans le Luxemburger Wort, M. Gérard Schockmel affirme que le féminisme aurait « confisqué » le débat sur l'avortement. Il instrumentalise au passage la figure de Simone Veil pour servir un discours antiféministe et opposé au droit des femmes à disposer de leur corps.

Rappelons-le : si le débat sur l'avortement est aujourd'hui porté par les féministes, c'est tant mieux. Car sans elles, il n'y aurait peut-être pas de débat du tout — ni de droit. Ce sont les féministes qui, depuis cinquante ans, se battent pour que la liberté de choisir reste une réalité.

Et s'il est aujourd'hui possible, apparemment à chacun, au nom de la liberté d'expression, d'exprimer une opinion discriminatoire dans une page entière du principal quotidien du pays, c'est bien la preuve qu'il n'y a ni censure, ni réduction au silence comme il est sous-entendu dans la diatribe parue ce samedi. . Dénoncer ouvertement des propos misogynes et révisionnistes ce n'est pas de la censure

Ainsi la lecture de Simone Veil relève clairement d'une manipulation historique. Simone Veil n'a jamais cherché à restreindre un droit : elle a défendu la liberté, la dignité et la santé des femmes, face à un Parlement quasi exclusivement masculin et largement hostile.

La citer pour affaiblir les droits qu'elle a fait voter, c'est trahir son héritage.

Quand Simone Veil disait : « Aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement », elle ne prônait pas la restriction : elle rappelait la gravité d'un choix pour mieux en défendre la légitimité.

Elle savait que les femmes avortaient dans la honte et la clandestinité. Sa loi n'a pas "autorisé" l'avortement : elle a mis fin à l'hypocrisie et à la souffrance.

La citer aujourd'hui pour combattre ce droit, c'est trahir son héritage — une deuxième fois.

Enfin, quand un discours invoque les « droits de l'enfant à naître », le Planning Familial rappelle qu'il défendra toujours les droits existants : ceux des femmes réelles et vivantes, avant ceux qui n'existent pas encore.

Le droit à l'avortement n'est pas une idéologie. C'est un droit fondamental, fruit d'un long combat démocratique.

Et nous sommes plus que déterminé·es à l'inscrire dans la Constitution, pour le préserver des rétrogrades de ce monde.

Contact presse

Fatima Rougi – frougi@pfl.lu – Présidente du Conseil d'administration du Planning Familial

Contact Planning Familial : communication@pfl.lu – Tél. : +352 48 59 76 50

Site : www.planning.lu